

PR – 1194 Projet de budget 2017 de la Ville de Genève pour l'exercice 2017

DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DU SPORT (DCS)

Commission des finances du Conseil municipal

11 octobre 2016

PB 2017 – Enjeux DCS

- Budget financièrement stable avec des arbitrages internes
- Évolution de la politique muséale (expositions temporaires, médiation, accueil)
- Dernière étape dans la sortie progressive et socialement responsable du système EDS
- Changement du système de gestion des bibliothèques (RERO)
- Concession – heures de patinage
- Arbitrages dans les subventions aux acteurs culturels et sportifs: impact global neutre
- Impact LRT

Des dépenses stables

1. Projet de budget 2017 : 3 – Charges de fonctionnement

Charges de fonctionnement	Projet de budget 2017	Budget 2016	Ecart de charges	Ecart de charges %
30 - Charges de personnel	154'830'748	154'614'852	215'896	0.14%
31 - Biens, services et marchandises	48'114'598	47'574'661	539'937	1.13%
33 - Amortissements	19'019'132	20'995'473	-1'976'341	-9.41%
35 - Dédommagements à des collectivités publiques	1'235'000	1'235'000	0	0.00%
36 - Subventions accordées	81'828'274	81'094'290	733'984	0.91%
37 - Subventions redistribuées	2'670'000	2'670'000	0	0.00%
39 - Imputations internes	4'519'647	4'753'037	-233'390	-4.91%
Total des charges de fonctionnement	312'217'399	312'937'314	-719'914	-0.23%

PR – 1194 Projet de budget 2017
DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DU SPORT (DCS)



Des recettes en légère augmentation

2. Projet de budget 2017 : 4 – Revenus de fonctionnement

Revenus de fonctionnement	Projet de budget 2017	Budget 2016	Ecart de revenus	Ecart de charges %
42 - Revenus des biens	14'350'234	13'660'597	689'637	5.05%
43 - Revenus divers	8'456'260	7'850'550	605'710	7.72%
45 - Dédommagements de collectivités publiques	1'262'272	1'262'272	0	0.00%
46 - Subventions acquises	763'000	613'000	150'000	24.47%
47 - Subventions à redistribuer	2'670'000	2'670'000	0	0.00%
49 - Imputations internes	334'080	239'692	94'388	39.38%
Total général	27'835'846	26'296'111	1'539'735	5.86%

Des choix politiques financièrement neutres

3. Nouveautés 2017

Services	Propositions	Chapitre	Charges	Chapitre	Compensations	Propositions
MAH	Création de 3 postes pour les EDS	30	255'090	3X	255'090	Diminution de charge du chapitre 31 (CHF- 120'090.-) et diminution de la ligne du personnel intérimaire (EdS) au MAH (CHF - 135'000.-)
Muséum d'histoire naturelle	Développement des expositions temporaires	3X	444'000	43	500'000	Mise en place d'une billetterie pour les expositions temporaires
Musée Ariana	Développement des expositions temporaires	31	100'000	42	100'000	Nouvelles recettes: location du grand hall
Bibliothèque de Genève	Projet de remplacement du système RERO	31	106'000	46	150'000	Augmentation des revenus liés à l'ajustement de recette du Canton de Genève relative à la dîme du livre
Service culturel	Modification des subventions	36	1'197'000	36	1'197'000	Modification des subventions
Service des Sports	Modification des subventions	36	437'100	36	437'100	Modification des subventions
Service des Sports				43	100'000	Attribution d'une concession de service public dans le cadre des heures de glace confiées aux professeurs de patinage
Totaux			2'539'190		2'739'190	



4. CULTURE

4.1. Politique muséale

- Mise en œuvre du Plan directeur des musées
- Priorités aux expositions temporaires et à la médiation culturelle et scientifique autour des enjeux de société
- Harmonisation des mesures d'accès (prix réduits et offre gratuite), notamment pour les familles et les jeunes
- Mise en place d'un *pass* pour les musées municipaux
- Révision des objectifs de la recherche dans nos musées
- Relance d'un nouveau projet de rénovation et d'agrandissement du MAH (Commission d'experts)

4.1.1. Musée Ariana

- Augmenter le nombre d'expositions temporaires/année (1.5 -> 2 par an)
- Développement de la médiation culturelle
- Collaborations et événements interdisciplinaire (p. ex. avec le service des sports)
- Amélioration de la signalétique en anglais et en allemand

4.1.2. Muséum d'histoire naturelle

- Programmation de grandes expositions temporaires (nouveaux publics)
- Valorisation des connaissances scientifiques en lien avec des enjeux de société
- Développement de la médiation culturelle et scientifique, notamment en faveur des jeunes et du public scolaire

4.1.3 Musée d'art et d'histoire

Décision du Conseil administratif du 13 juin 2012:

Sortie progressive et socialement responsable du système des personnes en EdS employées dans le cadre des missions et prestations municipales.

- A compétences égales, traitement prioritaire des candidatures des personnes en EdS
- Mise en place d'un programme de formation et d'orientation individualisé (CERTIS)
- Recherche de postes au sein de l'administration par la DRH
- Accompagnement individualisé par la DRH

1^{er} juin 2012: 40 EDS → A ce jour: 6 EDS

4.2. Bibliothèque de Genève

Contexte

- Fin de RERO sous sa forme actuelle à la fin 2016 (sortie du Canton de Vaud)
- RERO Transition 2017 – 2019
- Implémentation du Projet national Swiss Library Service Platform (SLSP) 2020

Dépenses supplémentaires

- Transition RERO : nouvelle clé de répartition entre les partenaires dès 2017 afin d'assurer le fonctionnement du système jusqu'à l'horizon 2020
- Préparation de la solution SLSP sous le pilotage de l'Université de Genève

Compensation par des recettes relatives à la dîme du livre

- Augmentation constante de l'enregistrement des étudiant-e-s au sein du réseau romand des bibliothèques scientifiques.

4.3. Service culturel

Modifications des subventions sans impact budgétaire:

1. Transformations financièrement neutres: création de lignes nominales pour des manifestations au bénéfice de soutiens réguliers (fonds généraux)
2. Renforcements financièrement neutres: institutions et manifestations
3. Compensation financièrement neutre (avec la LORO): Théâtre de l'Orangerie

4.3. Service culturel (suite)

Classification culturelle	Subventions	Projet de budget 2017	Budget 2016	Ecart de budget
Art contemporain	Fonds manifestations	230'300	310'300	-80'000
Art contemporain	Centre d'édition contemporaine	200'000	150'000	50'000
Art contemporain	Galerie Forde	102'200	72'200	30'000
Art contemporain	GE Grave	104'600	51'500	53'100
Art contemporain	Lieu d'expositions, Le Commun	450'000	550'000	-100'000
Arts de la scène	Association CORODIS	40'000		40'000
Arts de la scène	Association pour la danse contemporaine	973'200	773'200	200'000
Arts de la scène	Fonds danse	850'000	1'050'000	-200'000
Arts de la scène	Théâtre de l'Orangerie	700'000	500'000	200'000
Arts de la scène	Fonds théâtre	1'306'900	1'506'900	-200'000
Autres tâches culturelles	Fonds de soutien aux échanges et tournées	430'000	470'000	-40'000
Autres tâches culturelles	Association pour le patrimoine industriel (API)	50'000	103'100	-53'100
Cinéma	Cinémas du Grütli	160'000	138'700	21'300
Cinéma	Festival Black Movie	180'000		180'000
Cinéma	Festival Filmar en Amérique Latina	100'000		100'000
Cinéma	Fonds manifestations cinéma	266'600	567'900	-301'300
Musiques	Association Soutien à la Musique Vivante (ASMV)	200'000	144'300	55'700
Musiques	Fonds musique	583'300	639'000	-55'700
Pluridisciplinaire	Festival Antigél	100'000		100'000
Pluridisciplinaire	Festival Groove'N'Move	120'000		120'000
Pluridisciplinaire	Fonds pluridisciplinaire	510'300	730'300	-220'000
Pluridisciplinaire	Mapping Festival	200'000	100'000	100'000
TOTAL				0

4.4. Loi sur la répartition des tâches (LRT)

Mécanismes financiers

- Les montants des subventions transférées sont versées via un fonds de régulation
- Fonds de régulation : lignes budgétaires inscrites en charges et en revenus
- Valeur : 2015
- Mise à disposition des locaux : inchangée
- Pendant la durée de vie du fonds de régulation, chaque collectivité publique est tenue de maintenir a minima le niveau des subventions nominatives qui lui sont transférées (rglmt art. 8, al. 1)

4.4. LRT (suite)

Répartition dès 2017

Tâches exclusives :

- Canton : diffusion et tournées, soutien au livre et à l'édition (sauf prix et bourses), approbation des mesures d'accès pour les élèves, formation. Institutions et manifestations expressément mentionnées dans la loi (art 3 al. 2 LRT)
- Ville de Genève, communes : soutien à la création (fonds généraux), subventions aux autres institutions et manifestations

Tâches conjointes :

- Subventions en lien avec la Confédération ou d'autres cantons/communes
- Bourses et prix dans le domaine du livre
- Mesures d'accès (mesures générales / de proximité)
- Soutien à la Fondamco

Tâches complémentaires :

- Conservation du patrimoine matériel et immatériel
- Ateliers, prix et bourses dans le cadre de résidences

4.4. LRT (suite)

Résumé 1^{ère} phase

- Renforcement du rôle historique de la Ville de Genève en matière de politique culturelle
- Simplification de la gouvernance
- Fonds de régulation, dès 2017 (au 11 octobre 2016):
 - Canton -> Ville de Genève: 10'123'100.-
 - Ville de Genève -> Canton: 4'606'650.-
 - Résultat: Ville de Genève reçoit pour la 1^{ère} phase 5'516'450.- de charges/revenus du Canton

4.4. LRT (suite)

Deuxième phase LRT (2018-2019)

Rappel: *Déclaration conjointe concernant l'application à la politique culturelle de la loi-cadre sur la répartition des tâches communes-canton (LRT) du 18 nov. 2015*

- Institutions concernées: GTG, OSR et BGE
- Scénarios à étudier:
 - partenariat public renforcé
 - transferts au canton



5. SPORT

5.1. Subventions au PB 2017

	B 2016	PB 2017	Variation
Soutien aux associations et clubs sportifs	1'434'600	1'434'600	0
Soutien à l'organisation de manifestations	457'100	0	-457'100
Soutien à la formation sportive	1'939'700	1'824'200	-115'500
Fonds - soutien aux sportif-ive-s d'élite individuel-le-s	80'000	70'000	-10'000
Fonds - soutien à la relève	740'000	740'000	0
Fonds - soutien à la formation sportive	500'000	550'000	+50'000
Fonds - soutien à l'organisation de manifestations	407'000	919'600	+512'600
Fonds - soutien aux publics spécifiques	80'000	100'000	+20'000
TOTAL	5'638'400	5'638'400	0

5.2. Plan d'action bénévolat

Formation (cours) en collaboration avec l'AGS

Automne 2016 – Hiver 2017

1. La structure des associations au sens des articles 60 et suivants du Code Civil Suisse

2. La mobilisation des ressources

3. La comptabilité des associations

4. La gestion des bénévoles

5. Les associations sportives et les réseaux sociaux

6. Les interactions du droit dans le sport comptent, même à un niveau régional

5.3. Infrastructure sportives – enjeux 2017

- **Planification des équipements sportifs: présentation du Plan directeur le 20 oct. 2016 à la CS**
- **Enjeux 2017:**

Investissements:

- Installations techniques CVSE du centre sportif de Vessy
- Transformation des terrains de foot et de rugby en synthétique: Libellules, Bois-de-la-Bâtie, Vessy
- Réaménagement partiel du Boulodrome
- Etude pour la construction d'une halle de tennis au Bois-des-Frères
- Construction du centre sportif de Vernier 115 et construction du centre sportif de la Gare des Eaux-Vives
- Pré-étude pour l'agrandissement des vestiaires du stade de Frontenex
- Remplacement de la piste du Vélodrome

Fonctionnement:

- Etude d'agrandissement des vestiaires du stade de Varembe

6. Autres enjeux 2017 – CULTURE ET SPORT

- ❖ LRT: Mise en œuvre du 1er volet et négociation du 2ème volet LRT en matière culturelle et négociation pour le sport
- ❖ Propositions pour de nouveaux modèles de co-financement intercommunal des infrastructures culturelles et sportives
- ❖ Examen des objectifs, des priorités et de l'organisation de la recherche + «science et cité»
- ❖ Etude des publics et évolution des prestations: enquête sur toutes les bibliothèques du DCS, étude sur un site ouvert (CJB), développement des études sur les publics en matière sportive
- ❖ Ecole et culture: relance d'un programme coordonné de développement avec le Canton et les autres communes urbaines
- ❖ Initiation de réformes dans la politique de subventionnement dans le domaine culturel (synergies entre festivals, mises au concours de certains domaines, etc.)

6. Autres enjeux 2017 – CULTURE ET SPORT (suite)

- ❖ Elaboration d'un projet pour l'avenir du BAC (FMAC, MAMCO, CAC, CPG)
- ❖ Rayonnement: mise en œuvre de la venue des Géants de *Royal De Luxe* (septembre 2017)
- ❖ Elargissement de l'offre numérique et stratégie "Smart city"
- ❖ 50 ans: MHN et Bicentenaire: CJB
- ❖ Conventionnement des associations sportives faîtières
- ❖ Refonte de l'offre des écoles de sport
- ❖ Favoriser l'inclusion des publics migrants par le sport
- ❖ 2ème Forum social du sport

PR – 1194 Projet de budget 2017

DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DU SPORT (DCS)



Merci pour votre attention!